

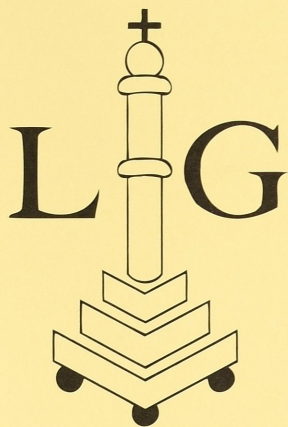
P2340C

N^{os} 362-364 (Tomes XVII, n^{os} 15-17) PUBLICATION TRIMESTRIELLE juillet 2018-mars 2019

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE
LE VIEUX-LIÈGE

Association sans but lucratif

Comité de vigilance et d'action pour la sauvegarde
et la restauration des édifices anciens, pour la protection des sites
et pour la promotion de l'étude et de la vulgarisation
de l'archéologie, de l'histoire, de la dialectologie, de l'ethnologie,
de la toponymie et du folklore au pays mosan,
fondé le 20 février 1894



RIEN AYZEZ S'IL N'EST COGNV

www.levieux-liege.be

FIEFFÉS VANDALES, LES LIÉGEOIS ?

par

Pierre COLMAN*

Pour avoir condamné leur vénérable cathédrale à disparaître, les Liégeois passent pour de fieffés vandales. C'est immérité. Sans oser s'y opposer, ils ont dans leur immense majorité désapprouvé, voire déploré la démolition de « cette bastille ». Elle a été décrétée par une poignée d'hommes, enfiévrés par la rage destructrice qui sévissait dans la Ville-Lumière et jetés dans l'exaspération haineuse par les mesures prises par l'avant-dernier prince-évêque à l'issue de l'*heureuse Révolution*, phase initiale de la tourmente.

Et c'est quand le calme est revenu, scellé par le Concordat arraché au pape en 1801, que la non moins vénérable collégiale Saint-Pierre est démolie, tout comme quantité d'églises paroissiales désaffectées, dont Saint-Michel, considérée comme une petite merveille. Les responsables, ce sont les paroisses réorganisées qui les ont reçues en héritage. Elles n'en peuvent mais, car elles baignent dans la plus noire misère.

Encore qu'une secousse sismique ébranle de temps à autre notre ville, sise qu'elle est sur une faille géologique, rien là de comparable à l'épouvantable tremblement de terre de Lisbonne ou de Tokyo. Des inondations calamiteuses l'ont maintes fois ravagée, étendue qu'elle est dans une plaine alluviale ; mais rien de comparable à la catastrophe de Fréjus. Les flammes ont anéanti la cathédrale notgérienne ; mais rien de comparable à l'incendie de Londres.

Ce ne sont pas les éléments naturels qui sèment ici la dévastation, ce sont les hommes. Les Normands ont sévi. Les Bourguignons ont rivalisé avec eux en 1468 ; encore Charles le Téméraire a-t-il pris sous sa protection les biens d'Église. Les Français ont bombardé le cœur de la cité en 1691, les Autrichiens le faubourg d'Amersœur en 1796. Après s'être illustrés place du 20 août en 1914, les Allemands ont fait à la fin de la guerre de 1940-1945 des dégâts autrement plus graves, et les bombardements alliés y ont mis du leur. Mais rien de comparable au martyre infligé à Coventry, Londres, Dresde ou Hambourg, pour ne pas citer Hiroshima et Nagasaki.

Mais la guerre civile, si longtemps endémique dans nos murs entre *Grands* et *Petits* ? Elle n'a pas été destructrice au même degré, loin de là. Les Liégeois se sont entretués avec ardeur lors de la *Male Saint-Martin*, puis sous le règne calamiteux de

* Professeur ordinaire émérite. Membre émérite de la CRMSF. Adresse de l'auteur : 2, quai Van Hoegaerden, 2215/202, 4000 Liège - Courriel : pcolman@uliege.be

Jean de Bavière, dit Jean sans Pitié, puis lorsque s'affrontaient les Horne et les La Marck, puis les Chiroux et les Grignoux. Les morts se sont accumulés, mais les bâtiments importants sont restés debout.

Le pire ennemi de notre patrimoine architectural, ce sont les convictions délétères qui s'enchaînent les unes aux autres dans un mouvement de balancier. « Les fausses opinions ressemblent à la fausse monnaie, qui est frappée d'abord par de grands coupables, et dépensée ensuite par d'honnêtes gens qui perpétuent le crime sans savoir ce qu'ils font », écrivait Joseph de Maistre.

En 1849, la reine Louise-Marie, admirant l'ancienne collégiale Saint-Paul, cathédrale de remplacement, aurait déclaré « Cette église est bien belle... mais il faudrait enlever tous les marbres de la base ». De quoi relancer une sorte de croisade, lancée dans le même lieu trois ans plus tôt par le nonce apostolique, futur Léon XIII. Les chanoines d'Ancien Régime s'étaient saignés aux quatre veines pour mettre l'église à leur goût; leurs successeurs vont faire de même. En bon supposé de la *Gazette de Liège*, Théodore Gobert crache feu et flamme en toute occasion sur « la prétendue Renaissance ». La *néo-gothico-manie*, conséquence du très militant renouveau chrétien, a été dévorante dans le domaine religieux. Elle s'est étendue au Palais du Gouvernement provincial – « hélas! » gémit Rita Lejeune en 1955 – et à la Grand poste, mais aussi, de façon moins ostentatoire, à la gare du Palais, objet d'une levée de boucliers lors de son édification, rasée dans l'indifférence. Pas davantage de défenseurs, et c'est bien regrettable, pour l'église Saint-François de Sales, remarquable réusite en son genre. En parallèle ont fleuri, plus tôt, le néo-classicisme et, plus tard, le néo-Renaissance, dont la variante liégeoise veut fâcheusement l'épithète *mosane*.

La vogue envahissante du pastiche a généré une réaction sans mesure. Ce qui avait été adoré était à brûler. Le meilleur et le pire, flétris pêle-mêle sous l'épithète infamante de *faux vieux*, ont été englobés dans la même détestation. Une hécatombe s'en est suivie. Elle reste à stopper.

À peine déchu de son rang de capitale, à l'instar de tant d'autres vieilles cités du Saint-Empire romain de la nation germanique, la nôtre, française, puis hollandaise, puis belge en l'espace d'une vie, est entrée de fracassante manière dans la modernité. À l'exemple de Paris, de larges artères tracées au cordeau ont éventré les quartiers anciens, labyrinthes privés d'air et de lumière, entassement de mesures insalubres, foyers de redoutables épidémies. Les bras d'eau dont le lacis capricieux aggravait lourdement la menace ont été comblés. Une île allongée de forme gracieuse a remplacé des îlots sans nombre, paradis des rats et des moustiques. L'arrivée du chemin de fer, génératrice de tensions fortes et prolongées, a fait disparaître le quartier très dense, dense à l'excès, qui s'étendait entre Sainte-Croix et Saint-Servais. Lourde a été la raçon du progrès!

Lourde aussi la mission de la Commission royale des Monuments, et d'autant plus délicate qu'aucun instrument de mesure ne saurait arbitrer les différends

qui opposent de façon récurrente son aile conservatrice et son aile progressiste. Cette dernière ne gagne du terrain qu'avec lenteur. Les défenseurs intransigeants de la propriété privée, de l'avis de qui le classement entraîne une sévère perte de valeur vénale, se sont petit à petit ouverts à une conception moins restrictive de ce qu'il faut indiscutablement sauver de la destruction dans toute la mesure du possible ; mais ce fut à force de massacres.

Plus lourde encore la mission du Conseil communal face à ce nœud gordien de problèmes. Chroniquement et parfois dramatiquement désargenté, il est mis de la sorte en position de faiblesse face aux promoteurs immobiliers. Jamais la conservation du patrimoine n'a été sa priorité. Ses défenseurs les plus intransigeants, qui sont bien seuls à le lui reprocher amèrement, en veulent tout particulièrement à trois échevins dont l'action mériterait une étude approfondie en toute objectivité.

Le premier des trois, c'est Alfred Micha. Même si les livres qu'il a publiés ne pèsent pas lourd, il n'avait rien d'un béotien. Il a été en première ligne dans l'algarrade autour de la maison Porquin. Il a fait litière de l'avis de la Commission royale des Monuments, qui recommandait sa conservation¹. De nos jours, le classement serait assurément proposé et vraisemblablement promulgué... quitte à se voir cassé.

Le second, c'est Jean Lejeune. Brillant professeur d'Histoire à l'Université, venu tard à la politique, illico figure de proue du clan libéral, il s'est heurté hors du collège à une opposition résolue, qui lui a balancé un *Memorandum*. Il l'a traitée par le mépris : il la nommait « la coalition des médiocres », comme il qualifiait les membres de la Commission de « bande d'emmerdeurs ». La bataille a fait rage place Saint-Lambert². Pour le Premier échevin, les vestiges souterrains de la ci-devant cathédrale étaient à sacrifier au bénéfice d'un parking géant. Pour ses adversaires, s'il voulait les faire disparaître, c'est qu'il craignait que leur étude ne réduise à néant les retentissantes théories sorties de ses méninges au sujet de la *Madone d'Autun*. La coalition qui l'a vaincu, lui, c'est celle des fouilleurs de terrain et des simples citoyens effarés de voir ce que devenait leur ville sous l'empire du slogan *Mon auto, c'est ma liberté* et galvanisés par la très pugnace association « SOS mémoire de Liège ».

Le troisième, c'est Michel Firket. Cet « humaniste » s'interdit de garder le cap de Jean Lejeune. Il n'ignore pas que la plupart des errements du proche passé sont irréparables. Mais il en a commis un en y mettant ce que ses adversaires voient comme de l'acharnement. À ses yeux, comme, *horresco referens*, à ceux de l'écrasante majorité des Liégeois, la Maison Rigo n'était que du *faux vieux*. La Commission l'avait mise sur

¹ LIÈGE, CENTRE D'ARCHIVES ET DE DOCUMENTATION DE LA CRMSF, *fonds de la CRMSF*, dossiers « Liège 2.97 ».

² LIÈGE, CENTRE D'ARCHIVES ET DE DOCUMENTATION DE LA CRMSF, *fonds de la CRMSF*, dossiers « Liège 2.5 » et « Liège 2.5 bis ».

la liste de sauvegarde, ouvrant ainsi la porte à d'amers déchirements internes. Le ministre responsable, « humaniste » lui aussi, l'en a retirée. C'était son droit³.

À la veille des élections communales d'octobre, la Ville fait démolir trois maisons de la rue Puits-en-Sock dont elle avait fait l'acquisition. La façade de l'une d'elles n'est pas classée, mais elle devrait l'être. Elle est cédée au démolisseur. À l'échevinat de l'urbanisme, on a fait une « balance des intérêts » ; on a jugé que la sauver était « compliqué, voire impossible » (RTBF info. 25.9.2018). Dans les programmes électoraux, le patrimoine immobilier est réduit à la portion congrue.

Allons-nous vers des lendemains qui chantent ? Comme l'art que savaient nos arrière-grands-pères, celui de *transformer le fer en or*, nous a été ravi par les Français, puis par les Indiens, nos édiles cherchent le salut dans le tourisme d'un jour. Nous avons de sérieux atouts, de mieux en mieux valorisés. Il reste assurément beaucoup de pain sur la planche. Le plus urgent peut-être est de refaire de la place du Marché *un p'tit coin d'paradis*, totalement exonéré de coups de poing dans l'œil et de gaz d'échappement.

En l'occurrence, le patrimoine architectural fait figure de maître-atout. Celui, bien entendu, du temps des princes-évêques, avec au premier rang le Palais, la Maison Curtius et les sept collégiales. Mais aussi celui du temps écoulé depuis la disparition de la principauté, et pas seulement notre nouvelle gare « pharaonique » : maints beaux exemples de *faux vieux*, dont la façade du défunt Grand Bazar et la Maison Rassenfosse. Classés. Tout comme le Théâtre royal et la salle académique de l'Université, du *faux romain*, tout bien pesé.

Mais l'horizon est lourd d'une menace nouvelle. La déperdition d'énergie sévit dans les bâtiments anciens, en particulier les églises ; les variations de la température y ont causé de très graves dégâts, et tant mieux si elles sont de moins en moins chauffées. Mais quid des habitations rebelles à l'isolation thermique ? Verra-t-on à Liège les belles dames garder au restaurant sur leurs épaules d'épais manteaux de fourrure, comme j'en ai été témoin à Rome ?

En tout cas, les pouvoirs publics de notre ville devraient lorgner plus que jamais vers Maastricht et Aix-la-Chapelle, sans se cacher qu'il n'est plus possible de faire aussi bien. Et les défenseurs du patrimoine doivent à mon humble avis cesser de les accuser de tous les péchés d'Israël et chercher le dialogue avec eux. Seront-ils écoutés ? Dans l'état présent du régime démocratique, seulement s'ils élargissent leur base. À eux de nouer de solides alliances avec les sociétés savantes, les comités de quartier et avec les réseaux d'enseignement à tout le moins.

³ LIÈGE, CENTRE D'ARCHIVES ET DE DOCUMENTATION DE LA CRMSF, *fonds de la CRMSF*, dossiers « Liège 2.821 ». Amical apport de Monique Merland.

Éminemment louable, jusqu'à preuve du contraire, un essai de démocratie participative mené en 2017, « Réinventons Liège », a dégagé six priorités :

- ❶ Pour une mobilité douce et durable
- ❷ Pour une ville toujours plus verte et en transition
- ❸ Pour une solidarité affirmée
- ❹ Pour un cadre de vie apaisé, convivial et de qualité dans tous les quartiers
- ❺ Pour une gouvernance alimentaire locale
- ❻ Pour une ville participative et collaborative.

Le patrimoine monumental est tout au plus en filigrane. Nos concitoyens sont loin d'être à cet égard au coude à coude avec les Anglais, les Allemands et les Scandinaves. Paul s'émeut lorsqu'il voit sa rue natale saccagée, mais quand c'est celle de Pierre, il reste coi ; çouki *n'cût ninpor vos, lèyiz-l' broûler poin-ôte*. Voilà où le bât blesse. Rien de ce dont la majorité des électeurs se soucie comme d'une guigne ne saurait voir s'ouvrir de riantes perspectives. Ergo, rien de mieux venu que les « Journées du patrimoine ».

Fieffés vandales, non. Cerbères de leurs trésors d'architecture, que nenni !

ANNEXE

Lettre adressée par Paul Jaspar à la Commission royale
des Monuments et des Sites le 26 décembre 1934⁴

Messieurs,

Je me vois obligé de revenir sur votre honorée du 13 décembre dernier, concernant la révision des listes de classement :

« À l'heure actuelle tout classement d'immeubles ou de domaines privés est suspendu jusqu'à nouvel ordre par suite d'une décision récente de M. le Ministre de l'Instruction publique qui a donné l'ordre "de ne plus donner suite qu'aux propositions de classement intéressant les églises et les domaines publics et de réserver pour des temps meilleurs, le classement des propriétés et domaines privés" ».

Je répondis le 15 dito :

« Or, qui transforme ou détruit inutilement ? ...

Réponse : les particuliers possesseurs d'immeubles privés.

Qui respecte les églises et domaines publics ?

Réponse : l'Etat, les provinces, les villes »

Eh bien, non !... Ce sont les Administrations communales qui commencent [*sic*] les démolitions, qui donnent l'exemple !... Les particuliers suivront.

A Liège, les mauvais instincts sont favorisés par l'ordre de M. Le Ministre ; on ne touche pas encore aux édifices publics, mais on menace les propriétés et domaines privés, dont le classement est suspendu !...

Rue St-Etienne n° 3, en Hors-Château n° 5 (l'ancienne demeure de Grady) sont menacés ; d'autres encore dont les démolitions sont commencées... On aurait enlevé des boiseries rue St-Etienne et projeté de les vendre à la Société d'Emulation !... On voudrait revendre ou donner à bail l'immeuble de Grady (alias Sklin) qui doit contenir le Musée d'architecture du Pays de Liège et contient déjà les musées Ysaÿe et Tomson... Tout cela se fait sous le manteau.

Les fonctionnaires, en mal de démolitions, ont d'autres projets encore : ils jugent celles de la Goffe insuffisantes et s'attaquent à ces immeubles – précités – que la Ville acheta, sur votre proposition, pour les sauver...

Ci-joint, vous trouverez copie des lettres adressées à notre Conseil Communal par :
la Commission administrative du Musée de la Vie wallonne,
la Commission du Musée d'architecture du Pays de Liège,
le Comité directeur de l'Association des architectes de Liège.

⁴ LIÈGE, CENTRE D'ARCHIVES ET DE DOCUMENTATION DE LA CRMSF, fonds de la Ville de Liège, fonds Paul Jaspar, dossier « correspondance diverse ».

Nos Administrations interprètent la décision de M. le Ministre et la loi du 7 août 1931 comme l'abrogation de tous les classements antérieurs à la loi susdite !...

La solution, selon moi, serait la suspension de la loi de 1931 jusqu'à nouvel examen.

Je vous laisse conclure...

Je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations les meilleures.

Pour nourrir la réflexion

À Liège, comme partout dans le monde, le passé est un long fleuve de sang, de sueur et de larmes, jalonné par des décisions dictées par la loi du plus fort. Comme ailleurs, de savants historiens aiguillonnés par de puissants personnages se sont ingénies à en faire une épopée. Jacques Stiennon et Fernand Piérot font ici figure de parangons des thuriféraires, Étienne Hélin et Richard Forgeur de chevaliers servants de la Vérité toute nue. Pour le sujet qui nous occupe, les contributions de Bernadette Mérenne-Schumaker s'imposent à l'attention. La pesante somme de Théodore Gobert, pour sa part, est loin de mériter la confiance aveugle qu'elle inspire d'ordinaire. L'ouvrage hétéroclite publié par Adolphe Delvaux de Fenffe en 1929 au plus tôt, *Liège. Quelques transformations. Visages du Passé* (ces visages sont ceux d'êtres humains), regorge d'informations sur la collégiale Saint-Pierre et ses abords. Les inventaires du patrimoine bâti sont précieux, de même que deux catalogues d'exposition : *Visages urbains de Liège depuis 1830* (Liège, 1985) et *La restauration des monuments à Liège et dans sa province depuis 150 ans* (Liège, 1986). Autres textes d'intérêt majeur : celui de Philippe Raxhon, *La démolition de la cathédrale Saint-Lambert : un acte de vandalisme, (L'Histoire aujourd'hui. Faculté ouverte, B 45, Liège, 1987 au plus tôt)*, celui de Charles Christians, *Rénovations et réhabilitations dans le centre historique de Liège*, (*Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. x, n° 221-222, 1983, p. 343-353), celui de Berthe Lhoist-Colman, *Une victime de l'urbanisme...*, (*Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. ix, n° 202-203, 1978, p. 300-305), mais aussi, si je peux me permettre, trois des miens, *Le nouveau visage de Liège* (*Bulletin de la Classe des Beaux-Arts [de l'] Académie royale de Belgique*, 5^e série, 58, 1976, p. 27-29 ; reproduit dans *Chronique de la Société royale Le Vieux-Liège*, n° 216, 1977, p. 73-74 et dans *Études et expansion. Revue de la Société d'études et d'expansion*, n° 283, 1980, p. 90-91), *L'architecture néo-gothique en Wallonie et à Bruxelles. Conflits d'hier, d'aujourd'hui et de demain*, (*Bulletin de la Classe des Beaux-Arts [de l'] Académie royale de Belgique*, 5^e série, t. 68, 1986, p. 18-35 et *Un champ clos dans la Cité Ardente : le patrimoine bâti*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 26, 2014, p. 147-156). Pour la Maison Rigo, voir la table ronde exemplaire du 11 novembre 2016 publiée dans le n° 4 de *Dérivations* (juin 2017, p. 196-203) et les commentaires accusateurs de Madeleine Mairlot sous le titre *Nous pouvons être fiers* dans *La chronique*, t. 6, n° 373, 2017, p. 594-597 ; voir aussi *Maison Rigo : un patrimoine subtilisé...*, n° 374-375, 2018, p. 628-629.



Fig. 1. Le dimanche, au marché de la Batte, appel aux signatures de la pétition pour la sauvegarde de la maison Rigo (2017).



Fig. 2. Devant la porterie de l'ancienne abbaye du Val-Benoît, la banderole appelant à son sauvetage (2017)